



📍 Sarcelles

## DES JEUNES S'ENGAGENT DANS UNE EXPÉRIMENTATION POUR DÉCONSTRUIRE LES MYTHES DU TRAFIC

Initiée par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), l'expérimentation Limit's se déploie depuis octobre 2020 sur 3 territoires en France. A Sarcelles, zoom sur l'engagement de jeunes dans ce projet, appuyés par l'association Projet 214.

### Un projet coporté par différents services

Partant du constat que l'engagement de mineur-es au sein des trafics de stupéfiants survient de plus en plus jeune, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, (Mildeca) en charge d'organiser l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives, a souhaité développer une expérimentation à l'échelle nationale, visant à lutter contre l'implication des jeunes dans le trafic de stupéfiants. *Mais l'enjeu ici*, comme le souligne Celia Bobet, Commissaire divisionnaire en charge de la mise en œuvre de ce projet partenarial, *consiste à travailler une prévention sous ses 3 aspects (primaire, secondaire et tertiaire) afin de prévenir le basculement des jeunes dans l'engrenage du trafic et d'accompagner celles et ceux qui souhaitent en sortir.* Trois territoires ont ainsi été identifiés, en partenariat avec les préfetures, afin de signer une convention de trois ans assurant un soutien financier sur cette période. Aux côtés de Lille et Loos (Hauts de France), la ville de Sarcelles (Val d'Oise) a été retenue comme terrain d'expérimentation, au

vu des besoins mais aussi du déploiement des partenariats existants avec l'ensemble des acteur-rices, tant du côté régalién (police, justice), que de la jeunesse, de la prévention, de l'éducation et de l'insertion sur le territoire. Afin de proposer une démarche globale, constituée d'actions concrètes, la ville de Sarcelles a réalisé un état des lieux des ressources existantes sur le sujet, puis développé un plan d'actions, en partenariat avec la préfeture du Val d'Oise, l'académie de Versailles, le tribunal de Pontoise et le commissariat local. Cette approche vise ainsi une plus grande synergie, avec une réelle complémentarité entre les différentes modalités d'intervention.

### Le cinéma, vecteur d'engagement des jeunes

Projet 214, l'un des acteurs associatifs sollicité par la collectivité pour mettre en œuvre son plan d'action, s'est réjoui de cette proposition. Amadou Mariko, directeur de Projet 214, considère que son rôle, en tant qu'acteur associatif, consiste à contribuer au développement d'outils de sensibilisation sur des thématiques qui touchent les jeunes, en coopération avec les pouvoirs publics. En effet, l'association

s'investit au sein des quartiers populaires en portant deux objectifs affirmés : favoriser et soutenir la création audiovisuelle d'une part, et améliorer les relations entre les habitant·es, d'autre part. L'organisation de débats, d'ateliers, de festivals de courts-métrages... autour de sujets relatifs à la citoyenneté, sont au cœur de son action. Aussi, Projet 214 a mobilisé une vingtaine de jeunes sur ce nouveau projet. Partant du constat que les messages institutionnels de prévention sur les sujets liés au trafic ne sont pas adaptés à leurs pair·es, les participant·es ont proposé de créer six capsules vidéo pour briser les idées reçues qui y sont attachées, telles que l'argent facile, la facilité d'entrée et de sortie du trafic, l'autonomie... *Connaissant la problématique et l'environnement du trafic, ils-elles ont pu porter un regard qui correspond à la cible*, explique Amadou Mariko, *en créant des capsules réalistes et modernes*. Les jeunes ont participé à toutes les étapes du projet (choix de l'outil à développer, écriture, scénarisation, identification des lieux de prise, tournage...) et cette expérience a notamment confirmé leur choix de s'engager dans les métiers du cinéma. De son côté, Amadou Mariko considère que rendre acteur·rices les jeunes dans ce type de projets contribue à favoriser leur engagement sur le long terme mais aussi que l'image peut être un outil pour lutter contre certains fléaux, porter des valeurs et défendre des causes.

### Transformer l'essai en assurant la diffusion de l'outil pédagogique Limit's

Célia Bobet, quant à elle, rappelle que l'enjeu consiste à assurer le déploiement des capsules en tant qu'outil pédagogique, à créer des espaces permettant leur visionnage et

le débat avec d'autres jeunes. De leur côté, les membres du comité de pilotage de l'expérimentation ont particulièrement insisté sur l'accompagnement qui doit être fait de ce genre d'outils de prévention, pour une utilisation la plus large possible, au sein des collèges, lycées, maisons de quartier, et même au-delà du territoire de Sarcelles. Pour y parvenir, un kit pédagogique, sous l'égide de l'expérimentation Limit's, a été construit par les acteur·rices sarcellois·es, de façon partenariale, avec l'appui du Pôle ressources. Ce kit inclut les 6 capsules vidéo ainsi que des éléments ressources permettant la mise en place de débats auprès des publics à sensibiliser. Il s'agit ainsi d'un soutien pour permettre aux professionnel·les l'appropriation du sujet des capsules vidéo et la conception des séquences d'animation adaptées à leurs publics. Le centre social des chardonnerettes, à Sarcelles, a été le premier à tenter l'expérience. Le kit a ainsi été testé, dans sa phase d'élaboration, auprès de parents, puis présenté à différent·es acteur·rices jeunesse du Val d'Oise. Des enjeux forts sont encore attendus avant le terme de l'expérimentation, néanmoins, de premiers enseignements peuvent déjà être tirés. *Dans ce type de projet*, assure la Mildeca, *la plus grande force ne réside pas seulement dans les moyens financiers déployés, mais repose aussi sur le pilotage du projet et la capacité à agir collectivement dans la durée*. Actuellement, les membres de l'association réalisent la saison 2, et réfléchissent déjà à une saison 3, pour mettre en exergue d'autres aspects du risque de la participation au trafic (par exemple autour de l'insertion socioprofessionnelle après une condamnation).

## CONTACTS :

Célia Bobet, commissaire divisionnaire, Mildeca : [celia.bobet@pm.gouv.fr](mailto:celia.bobet@pm.gouv.fr)

Amadou Mariko, directeur de Projet 214 : [zbergproject214@gmail.com](mailto:zbergproject214@gmail.com)